



Publié sur REEA (<https://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Notre fonctionnement

Notre fonctionnement [1]

Conseil d'Administration

Il se réunit en moyenne une fois tous les 2 mois. Tout adhérent à jour de sa cotisation peut proposer sa candidature au CA.

Bureau et coprésidence

Le bureau fonctionne sur un principe de Co Présidence. 3 Co Présidents élus par le CA partagent ainsi les responsabilités de l'association.

Commissions

Elles sont thématiques et leur nombre varie en fonction des années selon la mobilisation, les envies des adhérents mais aussi les enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui.

Exemple de commission : Prévention des déchets, Sortir ...

Missions

- propose des orientations politiques et financières du projet au CA.
- rend compte de l'avancée des travaux au CA.
- fait vivre les projets
- valide la mise en place des groupes de travail par projets si nécessaire.

Les groupes de travail

Ils mettent en place les projets spécifiques des commissions validés par le CA, ou des actions annuelles du collectif comme : l'organisation des journées régionales d'échanges, la conception de la revue...

Des appels à participation sont diffusés auprès des adhérents et membres. En fonction de la nature de l'action, il peut s'agir de missions bénévoles ou rémunérées.

Actuellement : GT loup, GT Séniors, GT Effondrements, GT projet associatif...

Assemblée Générale

Elle se déroule au printemps de l'année en cours. Le lieu varie chaque année et nous veillons à l'organiser à tout de rôle dans les 4 départements.

C'est un moment fort du réseau. L'AG est suivie d'un temps de travail permettant l'échange et les débats entre membres. Le sujet traité varie chaque année.

Consultez ci-dessous le compte rendu de la dernière AG.

Equipe

Elle se compose de 2 membres :

- Une coordinatrice à plein temps : Géraldine Couteau
- Un animateur de réseau - chargé de projets éducatifs à 80 %: Valentin Labelle

Pour découvrir en détail le fonctionnement du réseau, n'hésitez pas à vous reporter à notre projet associatif et au règlement de fonctionnement mis en ligne ci dessous.

A consulter:

 [projet-asso_creea_2012vf.pdf](#) [2]

 [reglement_de_fonctionnement_creea_vf_fevrier_2014.pdf](#) [3]

- [rapport_financier_reea_2019_ag_11_09_2020_vf.pdf](#) [4]
- [rapport_dactivite_2019_vf.pdf](#) [5]
- [2020_cr_ag_ordinaire_reea_2019_vf.pdf](#) [6]
- [reea_plan_daction_2020_vf.pdf](#) [7]

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <https://ree-auvergne.org/notre-fonctionnement>

Liens

- [1] <https://ree-auvergne.org/notre-fonctionnement>
- [2] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/projet-asso_creea_2012vf.pdf
- [3] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/reglement_de_fonctionnement_creea_vf_fevrier_2014.pdf
- [4] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/rapport_financier_reea_2019_ag_11_09_2020_vf_0.pdf
- [5] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/rapport_dactivite_2019_vf_0.pdf
- [6] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/2020_cr_ag_ordinaire_reea_2019_vf_0.pdf
- [7] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/pages/reea_plan_daction_2020_vf.pdf